

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
1519.30.90	--- Autres	B	6.2 %	-
1520	Glycérine, même pure; eaux et lessives glycéreuses.			
1520.10.00	- Glycérine brute; eaux et lessives glycéreuses	D	En fr.	-
1520.90.00	- Autres, y compris la glycérine synthétique	B	6.2 %	-
1521	Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés.			
1521.10	- Cires végétales			
1521.10.10	--- Carnauba, canne à sucre et ouricury	D	En fr.	-
1521.10.90	--- Autres	B	2.7 %	-
1521.90	- Autres			
1521.90.10	--- Cires d'abeilles	A	En fr.	-
1521.90.90	--- Autres	A	6 %	-
1522.00	Dé gras, résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales.			
1522.00.10	--- Dé gras; lies ou fèces d'huiles	D	En fr.	-
1522.00.90	--- Autres	B	4.9 %	-